

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 53 (1945)
Heft: 2

Artikel: Encore les vieilles étuves lausannoises
Autor: E.O.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-41358>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore les vieilles étuves lausannoises

Des pièces que le professeur Junod a l'amabilité de me communiquer viennent heureusement compléter sur un point ce que nous avons dit de Colette Bernard et de Claude Chappuis dit Vittoz (*Revue historique vaudoise* 1945, p. 21 et 22), en établissant entre eux un lien étroit.

En effet, *Colette Bernard* (...1529-† 1549) est femme de Mermet Vitoz, charpentier (soit : chapuis) et bourgeois de Lausanne. Il meurt avant Colette, car elle fait donation de tous ses biens — parmi lesquels un moulin des Estues — à la ville ; réservant seulement leur usufruit et la disposition de 300 florins pour son frère Claude Bernard. Celui-ci se fait confirmer la chose le 14 février 1549 par le Conseil de Lausanne, sans doute aussitôt après le décès de sa sœur (A.C.V., notaire Rd Perrin, 1^{er} reg. A, 200, 218). Avec son mari, Colette achète en 1529, pour 215 florins, une grange, mas de terre, prés et bois, en Epesses, c'est-à-dire près de l'ex-maladière du Désert ; seule, divers lots de vigne, faisant plus d'une pose, à Pully, pour 160 florins, en 1531.

Le frère de Colette, attesté 1544-55, est venu, et donc elle aussi, vraisemblablement, du mandement de Beaufort ; il y conserve de la parenté proche, mais est avant 1544 déjà devenu bourgeois de Lausanne et recteur de l'hôpital saint Jean l'Évangéliste. Son testament, du 25 février 1555 (A.C.V., même notaire, 1^{er} reg. B, 33), mentionne une autre sœur, aussi Collettaz, mais bien vivante, veuve de Pierre Guillard, de Vuadens près Bulle, mère d'une fille. Et, ce qui nous touche de près, il laisse à *Claude*, fils de *Mermet Vittoz*, sa robe et une coupe de froment. De tous ses legs personnels c'est le seul qui n'aille pas à un membre de la famille Bernard.

Si la concession épiscopale à Colette Bernard ne s'est ainsi pas encore retrouvée, du moins est-il certain que Claude Chappuis dit Vittoz, tenancier des étuves, ...1559-63..., est fils, sinon de Colette — car on ne voit pas qu'elle lui ait rien laissé — du moins de son mari, le chapuis Mermet Vitoz. Les étuves seront ainsi, dès 1535, simplement restées dans la famille. Selon toute vraisemblance, elles étaient alors déjà au Paravis et non dans la future maison Vincent. E. O.

Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Séance du samedi 11 novembre 1944, à la Salle capitulaire, à Lausanne

M. Edgar Pelichet, président, ouvre la séance à 14 h. 45 devant plus de cent personnes qui se pressent dans ce qui reste aujourd'hui de l'ancienne salle du chapitre de Lausanne. C'est à l'initiative de M. Fréd.-Th. Dubois que la société doit de se réunir dans ce local que tous les Lausannois devraient connaître et dont le D^r Bach retracera tout à l'heure l'histoire.

Le président prononce l'éloge funèbre du professeur Charles Gilliard, qui fut longtemps le secrétaire et à plusieurs reprises le président de la « Vaudoise » et à qui la *Revue historique vaudoise*, par la plume de son rédacteur, a rendu hommage avec émotion. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire du savant et de l'ami dont le départ est cruellement ressenti par chacun.

Neuf candidats, qui demandent à faire partie de la société, sont admis à l'unanimité ; ce sont : Mme A. Preiswerk-Peyer, à Paudex ; Mme Denise Vittoz, à Lausanne ; Mlle Marguerite Deschamps, institutrice, à Lausanne ; Mlle Odette Roy, institutrice, à Lausanne ; M. Pierre Charles, voyer du 1^{er} arrondissement, à Lausanne ; M. Charles Paris, photographe, à Lausanne ; M. Maurice Perriraz, agriculteur, aux Monts-de-Pully ; M. Paul Piguet, fonctionnaire postal, à Lausanne ; M. Pierre Vittoz, étudiant en théologie, à Lausanne.

La parole est ensuite à Mlle Huguette Chausson, qui présente avec beaucoup d'esprit et de charme le *Voyage à Paris, en 1781, de Samuel Carrard, d'Orbe, ministre du Saint Evangile, peintre et philanthrope*, d'après le journal qu'il en a laissé et qu'elle a eu la bonne fortune de pouvoir consulter. Le Paris et le